

SÉANCE DU MERCREDI 7 SEPTEMBRE 2011

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : André Burri (PDC), président

Scrutateurs : Jacques-André Aubry (PDC) et Clovis Brahier (PS)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Excusés : Jean-Baptiste Beuret (PDC), Gérard Brunner (PLR), Raphaël Ciochi (PS), Jean-Yves Gentil (PS), Claude Gerber (UDC), Hubert Godat (VERTS), Maurice Jobin (PDC), Corinne Juillerat (PS), Frédéric Juillerat (UDC), André Parrat (CS-POP), Gilles Pierre (PS), Jean-Michel Steiger (VERTS) et Thomas Stettler (UDC)

Suppléants : Jean-Luc Charmillot (PDC), Thierry Simon (PLR), Pierre Brülhart (PS), Josiane Daepf (PS), Romain Schaer (UDC), Emmanuelle Schaffter (VERTS), Jean-Pierre Gindrat (PDC), Lucienne Merguin Rossé (PS), Didier Spies (UDC), Jean-Pierre Petignat (CS-POP), Jean Bourquard (PS), Nicole Lachat Feller (VERTS) et Damien Lachat (UDC)

(La séance est ouverte à 8h30 en présence de 60 députés et de l'observateur de Moutier.)

1. Communications**2. Promesse solennelle d'un suppléant**

Thierry Simon (PLR) fait la promesse solennelle.

3. Election du deuxième vice-président du Parlement

Résultat du scrutin :

- Bulletins délivrés : 59
- Bulletins rentrés : 59
- Bulletins blancs : 5
- Bulletin nul : 1
- Bulletins valables : 53
- Majorité absolue : 27

Alain Lachat (PLR) est élu par 50 voix; 3 voix éparses.

4. Election d'un membre de la commission de la santé

Alain Bohlinger (PLR) est élu en qualité de membre.

5. Questions orales

- Jean-Pierre Mischler (UDC) : Communication sur le contrôle des pizzerias par le Laboratoire cantonal (non satisfait)
- Jean-Paul Gschwind (PDC) : Braconnage et interdiction de chasser (partiellement satisfait)
- Loïc Dobler (PS) : Indemnité réclamée par l'Etat pour un grave cas de braconnage (partiellement satisfait)
- Edgar Sauser (PLR) : Intervention de l'Etat pour détruire les plantes envahissantes aux abords des routes cantonales (satisfait)
- Frédéric Lovis (PCSI) : Accueil du Tour de France dans le Jura et mise en valeur du Canton (satisfait)
- Pierluigi Fedele (CS-POP) : Détermination du Gouvernement sur le paiement des salaires des frontaliers en euro (satisfait)
- Damien Lachat (UDC) : Subvention de la promotion économique à un investisseur insolvable (partiellement satisfait)
- Anne Roy-Fridez (PDC) : Sensibilisation à l'environnement dans les programmes scolaires (partiellement satisfaite)
- Maryvonne Pic Jeandupeux (PS) : Décision de l'Office des véhicules à l'encontre d'un piéton prévenu de consommation de stupéfiants (non satisfaite)
- David Eray (PCSI) : Incidences fiscales en cas du paiement du salaire des frontaliers depuis une filiale à l'étranger (satisfait)
- Romain Schaer (UDC) : Préparation des personnes à l'entretien d'embauche dans le cadre de l'EFEJ (satisfait)
- Jean-Luc Charmillot (PDC) : Autorisation d'ouverture d'un centre de radiologie privé (partiellement satisfait)
- Jean Bourquard (PS) : Gestion de l'aérodrome du Jura et implication du Canton (satisfait)

Présidence du Gouvernement

6. Programme gouvernemental pour la législature 2011-2015

Le programme est discuté par le Parlement.

Département de l'Environnement et de l'Équipement

8. Question écrite no 2418

Coordonner les nouvelles zones d'activité et densifier au maximum les nouvelles zones
Marcel Ackermann (PDC)

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

12. Motion no 991

Halte aux dégâts causés par le sanglier
Jean-Pierre Mischler (UDC)

Développement par l'auteur.
Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Au vote, la motion no 991 est acceptée par 32 voix contre 15.

23. Résolution no 142

**Maintien de la liaison ferroviaire directe Genève/Lausanne–Bienne–Delémont–Bâle
Erica Hennequin (VERTS) et Jean Bourquard (PS)**

Développement par les auteurs.

Au vote, la résolution no 142 est acceptée par 59 députés.

Les procès-verbaux 8 et 9 sont acceptés tacitement.

La séance est levée à 12.10 heures.

Delémont, le 8 septembre 2011

Le président :
André Burri

Le secrétaire :
Jean-Baptiste Maître